

Premier brevet	Passeport Innovation	Créativité Québec	Crédits d'impôts RS&DE et pour services d'adaptation technologique	Programme de soutien à la recherche Volet: soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSR-SIIRI)	Programme de soutien à la valorisation et aux transferts (PSVT): Soutien aux projets structurants - Projets de recherche industrielle en collaboration - PSVT (volet 2c)	Programme de recherche en partenariat sur la production et la transformation de l'aluminium (FRQ-NT) - Mesure 13 de SQDA
<p>Admissibilité</p> <p>Entreprises québécoises de 250 employés et moins qui souhaitent entreprendre pour la première fois des activités menant à la protection de leurs actifs en PI.</p>	<p>Admissibilité</p> <p>Clientèle: PME, COOP, OBNL de développement social de moins de 250 employés;</p> <p>Projets: Innovation technologique, organisationnelle et sociale;</p> <p>R-D jusqu'à la pré-commercialisation (tous les secteurs d'activités);</p> <p>Nécessite le recours à l'expertise <i>d'un ou plusieurs membres de Québec Innove</i></p>	<p>Admissibilité</p> <p>Entreprises ayant des projets novateurs et qui cherchent du financement pour développer ou améliorer des produits ou des procédés.</p>		<p>Admissibilité</p> <p>OBNL intervenant dans les différents secteurs, créneaux ou filières de la recherche, de l'innovation, de la promotion et de la diffusion de la science et de la technologie.</p> <p>Établissements des réseaux de la santé et de l'éducation intervenant dans les différents créneaux de la recherche et développement (R et D).</p> <p>Les établissements de recherche publics québécois.</p> <p>Les entreprises québécoises ou les filiales d'entreprises étrangères légalement constituées et menant des activités de R et D au Québec, en priorité celles de moins de 250 employés.</p> <p>Les membres du réseau Québec Innove.</p>	<p>Admissibilité</p> <p>Toutes les entreprises membres d'un Regroupement sectoriel de recherche industrielle (RSRI). 9 RSRI au total dont 3 en matériaux / métallurgie :</p> <p>CQRDA (Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium)</p> <p>CRITM (Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique)</p> <p>PRIMA (Pôle de recherche et d'innovation matériaux avancés)</p>	<p>Admissibilité</p> <p>Chercheurs québécois œuvrant dans des champs disciplinaires variés qui proposent des recherches novatrices afin de répondre aux besoins spécifiques de la filière industrielle de la production et la transformation de l'aluminium. Programme de collaboration scientifique entre les chercheurs universitaires, de collège, les entreprises et les utilisateurs des résultats de la recherche. Le chercheur responsable de la demande doit détenir un poste de professeur dans un établissement québécois, universitaire ou collégial.</p> <p>Pièces requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1re étape: Lettre d'intention / Curriculum vitæ du chercheur responsable / Attestation des contributions à titre d'entreprise ou d'organisme participant au projet • 2e étape: Demande d'aide financière / Curriculum vitæ de tous les chercheurs de l'équipe
<p>Aide financière</p> <p>Contribution non remboursable pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles du projet, effectivement réalisées, jusqu'à un maximum de 25 000 \$.</p>	<p>Aide financière</p> <p>Contribution non remboursable à l'entreprise allant jusqu'à un maximum de 150 000 \$</p> <p>Voir tableau du guide de présentation accessible par le lien web ci bas pour la modulation maximale de l'aide</p>	<p>Aide financière</p> <p>Divers mode de financement pour des projets allant de 50 K\$ à 5 M\$ (prêt, garantie de prêt, prise de participation etc.)</p>		<p>Aide financière</p> <p>Maximum de 50 % des dépenses admissibles liées à la réalisation de l'ensemble des activités de la partie québécoise. Le montage financier pourra inclure un maximum de 80 % d'aide publique des différents ordres de gouvernement. Une contribution en espèces d'au moins 20 % des dépenses prévues de la partie québécoise est requise de la part du milieu preneur.</p> <p>1. Projets de recherche bilatéraux (entre le Québec et un pays, ou entre le Québec et une autre province canadienne, aide maximale 150 000 \$ sur trois ans).</p> <p>2. Projets de recherche multilatéraux (entre le Québec et au moins deux pays ou provinces canadiennes, aide maximale 250 000 \$ sur trois ans).</p> <p>3. Projets d'envergure (aide maximale 1,5 million de dollars sur trois ans) : projets admissibles au programme-cadre de recherche européen Horizon 2020.</p>	<p>Aide financière</p> <p>Aide financière : versée par les RSRI aux instituts de recherche publique au Québec exécutant les travaux de recherche (centres de recherche, universités, collèges, CCTT, etc). Contribution max de 1,5M\$ par projet)</p> <p>TRL 1 à 3 : Maximum de 40% des dépenses admissibles. Lorsque plus d'un RSRI: jusqu'à 50%. Contribution des entreprises partenaires: minimum 20 %</p> <p>TRL 4 à 6 : Maximum de 20% des dépenses admissibles. Contribution des entreprises partenaires: minimum 40 % (dont la moitié peut être en nature)</p> <p>Financement attribué par appels à propositions</p>	<p>Aide financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Premier concours • Projet d'une durée de 2 ou 3 ans • Enveloppe budgétaire globale : 2.15 M\$ • Enveloppe disponible pour le présent concours : 1 000 000 \$ • Subvention pouvant atteindre 200 000 \$ au total pour les projets de deux ans et 300 000 \$ pour les projets de trois ans • Contribution d'au moins une entreprise ou organisme du milieu preneur à chacun des projets pour un minimum de 10 % du budget total
<p><u>Pour renseignements</u></p> <p>Direction des maillages et des partenariats industriels</p> <p>Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation</p> <p>393, rue Saint-Jacques, 4e étage</p> <p>Montréal (Québec) H2Y 1N9</p> <p>Téléphone : 514 873-1767, poste 3964</p> <p>Sans frais : 1 877 511-5889</p>	<p><u>Pour renseignements</u></p> <p>Direction du soutien aux organisations</p> <p>Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation</p> <p>900, Place D'Youville, 2e étage</p> <p>Montréal (Québec) H2Y 1N9</p> <p>Téléphone : 418 691-5973, poste 3886</p> <p>Sans frais : 1 877 511-5889</p>	<p><u>Contactez Investissement Québec</u></p>	<p><u>Contactez Revenu Québec</u></p>	<p><u>Pour renseignements</u></p> <p>Direction des partenariats internationaux</p> <p>Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation</p> <p>393, rue Saint-Jacques, bureau 400</p> <p>Montréal (Québec) H2Y 1N9</p> <p>Téléphone : 514 873-1767, poste 3940</p> <p>Sans frais : 1 877 511-5889</p>	<p><u>Pour renseignements</u></p> <p>Communiquer avec les RSRI</p> <p>CQRDA : (418) 545-5520</p> <p>CRITM : (418) 914-1163</p> <p>PRIMA : (514) 284-0211</p>	<p><u>Pour renseignements</u></p> <p>Direction des produits industriels</p> <p>Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation</p> <p>Peter Edwards, conseiller SQDA</p> <p>peter.edwards@economie.gouv.qc.ca</p> <p>Téléphone : 418-691-5698, poste 4326</p>